



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du jeudi 16 décembre 2021 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : 27

Date de la convocation :
10 décembre 2021

Délibération n° DCM21-12-16P19

**Service des sports - Mise en place du règlement
intérieur de l'Ecole Municipale des Sports**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Jean-Marie Sabatier, Premier Adjoint, Président de la séance,

Mme Isabelle Le Goff, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet et Mme
Véronique Delorme, *Adjoints*,

M. Georges Bélar, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Rosemay
Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, Mme Paquita Médiani, Mme Marie
Passieux, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux*,

Absents :

M. Gérard Bessière, M. Georges Elnecave, M. Jean-Luc Barral, M. Jean-Jacques Pinet, Mme Joëlle Mou-
choux, Mme Hélène Cinési, M. Stéphane Garcia, M. Jean Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Salvador
Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme

Procurations :

M. Gérard Bessière à Mme Michelle Guibal

M. Georges Elnecave à M. Jean-Marie Sabatier

M. Jean-Luc Barral à Mme Véronique Delorme

M. Jean-Jacques Pinet à M. Jean-Marie Sabatier

Mme Joëlle Mouchoux à M. Michaël Deltour

Mme Hélène Cinési à Mme Elisabeth Blanquet

M. Stéphane Garcia à Mme Catherine Klein

M. Jean Garcia à M. Franck Rugani.

Mme Claude Blaho-Poncé à Mme Passieux

M. Michel Vullierme à Mme Soulairac

Rapporteur : Jean-Marie Sabatier

Par délibération en date du 22 septembre 2021, la Commune a réaffirmé son engagement pour la promotion
du sport pour tous, en proposant avec l'Ecole Municipale des Sports un programme d'animations sportives
à destination de tous les publics, allant des tout-petits aux grands adultes.

L'accès à ces activités sont conditionnées à des inscriptions obligatoires et à des conditions d'accueil, il est
donc nécessaire de mettre en place un règlement intérieur.

Ce projet de règlement a reçu l'avis favorable de la Commission Animations, vie associative et sport du 9
décembre 2021.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet de règlement ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de règlement proposé.

Le Maire,

Gérard BESSIERE